



Sommaire

Edito
CPI
Retraits africains

Francophonie ?

Faits et réflexions sur la Cour Pénale Internationale

Ethiopie : Tensions et incertitudes

Livres

Télégrammes

Francophonie ?

Et si la brève rébellion du Parlement wallon qui vient de perturber pour quelques jours la trajectoire du Traité de libre-échange euro-canadien, manifestait aussi une crise francophone et plus particulièrement un déplacement des centres d'intérêt de Paris ? Les Africains, d'autant plus concernés par la francophonie que celle-ci repose de plus en plus sur leurs peuples, sont en droit de s'interroger.

Pourquoi a-t-on, à Paris, laissé la petite sœur wallonne, francophone au point de vouloir être française, se débattre seule et en vain pour protéger son économie et ce qui lui reste d'indépendance juridique, devant la technostucture européenne et devant un Canada plus anglophone que francophone ? Dans ce contexte, les pays africains francophones peuvent-ils compter autant qu'ils le souhaitent sur la France, pour les aider à protéger dans la mondialisation leurs unités nationales de production, lorsque celles-ci ont besoin de l'être pour un développement harmonieux des économies et des sociétés africaines ? □

**É
D
I
T
O**

CPI Retraits africains

Le Burundi, l'Afrique du Sud et la Gambie ont annoncé successivement entre le 24 et le 26 octobre, leur décision de se retirer du Traité Constitutif de la Cour Pénale Internationale (CPI) créée en 1998 et opérationnelle depuis 2003. Leurs dirigeants dénoncent le fait que la CPI n'ait inculpé et jugé à ce jour que des Africains, alors

que, disent-ils, bien des pays du Nord ont commis des actes relevant de la compétence de la CPI : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocides.

Le débat sur ce thème s'est ouvert il y a plus de quatre ans dans la plupart des pays africains et a pris de l'ampleur dans l'enceinte même de l'Union Africaine. Au dernier Sommet de l'Union, la proposition de rompre collectivement avec la CPI a recueilli le soutien de nombreux Chefs d'État, mais l'opposition de plusieurs autres a empêché son adoption.

Au-delà de la critique grandissante de la CPI, les trois ruptures qui viennent d'intervenir soulignent l'existence entre l'Occident et l'Afrique d'une fracture politique. Cette fracture risque d'autant plus de s'élargir que les capitales occidentales n'en perçoivent manifestement pas la gravité objective et la dimension affective, intellectuelle et morale.

LES PRIMAIRES EN FRANCE ET L'AFRIQUE

Le premier débat des primaires de la droite, le 13 octobre 2016 à Paris, a laissé peu de place à

la réflexion sur la politique étrangère et est passé à côté de l'Afrique.

Faits et réflexions sur la Cour Pénale Internationale

Le Burundi, l'Afrique du Sud et la Gambie ont annoncé entre le 24 et le 26 octobre 2016, qu'ils se retireraient du Traité constituant la Cour Pénale Internationale (CPI) dont le siège est à La Haye. Ce retrait de trois pays africains, après celui passé presque inaperçu du Soudan en 2008, est un fait qui mérite réflexion. Il affecte certes d'abord la situation et les perspectives de la Cour elle-même, mais il concerne aussi les relations entre les Africains et le reste du monde et en particulier avec les occidentaux. Plus encore avec les Européens, qui sont à l'origine de la création de la Cour et qui ne cessent de la soutenir, sans trop s'interroger sur les sentiments d'inégalité que suscitent les procédures engagées, à tel point que les trois pays qui viennent de se retirer parlent de « justice des puissants contre les faibles », de « justice de blancs pour les

noirs », ainsi que de « racisme et oppression ». Y a-t-il une possibilité de rétablir la situation dans la réalité comme dans la perception des uns et des autres ?

La Cour Pénale Internationale

La Cour Pénale internationale a été instituée en 1998, afin de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide et les crimes d'agression, que les juridictions nationales ne seraient pas en état de juger. Elle a été mise en place par un traité signé à Rome auquel la majorité des pays du monde a adhéré, avec cependant des exceptions notables, puisque la liste des pays qui n'ont pas signé ou pas ratifié le traité, s'élève à plus de 40 et comprend la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie et Israël. Le nombre des ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur



du traité constitutif a été atteint en 2002, année à partir de laquelle la CPI a commencé à fonctionner.

Les premières poursuites et toutes celles qui ont suivi ont visé des Africains impliqués dans des guerres civiles et des massacres, au Liberia, dans l'est de la République Démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs et en Centrafrique, ainsi qu'au Soudan. Le Président en exercice du Kenya a été lui-

Faits et réflexions sur la Cour Pénale Internationale (suite)

même en 2015 inculpé par la CPI et sommé de se présenter devant elle, ce qu'il a fait avant d'être relaxé par la Cour, mais sans que cela puisse satisfaire l'orgueil blessé des autorités kenyanes et de leurs amis. Les enquêtes et procès en cours aujourd'hui, dont le plus connu est celui de l'ancien Chef d'État ivoirien Laurent Gbagbo, concernent toujours des Africains.



Jacob Zuma, Afrique du Sud

Quant au mandat d'arrêt international lancé par la CPI contre le Chef d'État soudanais, M. Omar El Bechir, il a créé des tensions multiples non seulement entre le gouvernement soudanais et la CPI, mais aussi entre celle-ci et les gouvernements africains qui le recevaient dans le cadre de leurs relations et qui se voyaient à chaque fois sommés de le déférer devant la Cour. Le dernier épisode à cet égard remonte à quelques mois, où la Cour a exigé que l'Afrique du Sud, hôte du Sommet de l'UA et recevant à ce titre M. Omar El Bechir, livre celui-ci à La Haye. C'est là une des raisons pour lesquelles le gouvernement sud-africain figure aujourd'hui au nombre des trois pays qui se retirent du traité constitutif de la CPI.

Les trois retraits

Les trois retraits qui viennent d'intervenir et les commentaires des gouvernements qui viennent d'en décider sont significatifs et illustrent clairement la situation qui s'est créée à cause de la propension de la Cour à poursuivre et à juger seulement des Africains. Certes les dirigeants des trois pays se trouvent dans des situations différentes. Mais leurs réactions se complètent.

Le Président Pierre Nkurunziza au Burundi, se heurtant à une opposition violente qui n'accepte pas sa réélection, n'a pas trouvé d'autre issue que d'utiliser lui aussi la force, à tel point qu'il est de plus en plus isolé au plan international et y compris chez beaucoup de ses voisins africains. Les pressions qui s'exercent sur lui pour le pousser au départ comme les promesses de jugement lancées



Pierre Nkurunziza, Burundi

par l'opposition, l'on conduit à résister encore plus et à s'identifier à la souveraineté nationale : le retrait de la CPI est à la fois une protestation et une précaution.

Le Président Yaya Jammeh en Gambie exerce un pouvoir fort, que l'opposition dont l'audience est limitée dénonce comme dictatorial, et que le Secrétaire général des Nations Unies a lui aussi critiqué au cours des derniers mois. En tant qu'Africain, le Président Jammeh se veut l'un des champions de l'esprit d'indépendance. En tant que musulman, il n'accepte pas la propagande anti-islamique qui se répand en occident et affirme que les convictions religieuses ont naturellement valeur sociale, culturelle et politique. Le retrait gambien de la CPI s'inscrit dans ce contexte.



Yaya Jammeh, Gambie

Quant à l'Afrique du Sud, qui est en même temps la plus grande démocratie africaine et la première économie du continent, ses dirigeants estiment manifestement être en devoir historique de porter pour elle et pour d'autres, l'esprit d'indépendance de l'Afrique et la dignité des Africains. C'est dans ce contexte que le gouvernement sud-africain n'a pas accepté que la CPI lui intime l'ordre de livrer le Chef d'État soudanais en conférence des Chefs d'État de l'Union sur son territoire, sans tenir compte de l'immunité diplomatique due par l'Afrique du Sud à ses hôtes et sans tenir compte des règles coutumières de l'hospitalité africaine. La décision de retrait

sonne comme une affirmation de soi et de l'Afrique du Sud, pour elle-même et pour le Continent.

Problématique

La question de l'existence et du rôle de la CPI est complexe. Elle dépasse largement le sujet du fonctionnement d'une juridiction et s'inscrit dans la problématique générale des rôles respectifs des États et des institutions internationales, ainsi que des relations entre les puissances du Nord et les pays du Sud représentés en l'occurrence par les Africains. L'inégalité de traitement est un fait, même si elle ne résulte pas d'une volonté systématique de la CPI et correspond aussi à une situation où les pays engagés dans des opérations militaires extérieures aux multiples conséquences humanitaires, sont à l'abri de la CPI : soit parce qu'ils n'ont pas signé le traité, soit parce qu'ils ne l'ont pas ratifié, soit tout simplement parce que la force les met aussi à l'abri du droit international.

La CPI peut-elle tenter de rétablir l'équilibre en s'attaquant aux grands de ce monde pour leur éventuelle responsabilité dans les guerres les plus graves ? Elle n'en prend pas le chemin. Devrait-elle alors cesser d'inculper de nouveaux dirigeants africains et pourrait-elle du même coup relaxer ceux qu'elle est en train de juger et se consacrer parallèlement et pour un temps donné, à l'animation d'une réflexion ouverte sur l'égalité pénale des dirigeants du monde ? Pourquoi pas ? Mais si, à supposer qu'elle le veuille, elle a la possibilité de témoigner et de soulever la question, elle n'a pas le pouvoir de prendre des initiatives de reconstruction internationale. Ce pouvoir appartient aux États.

Or rien n'indique que les occidentaux et en particulier les Européens de l'Ouest et les Nord-Américains aient mesuré la force des sentiments qui animent les dirigeants africains contestataires. Il faut dire que leur perception est brouillée par le fait que d'autres dirigeants africains viennent au secours de la CPI, parce qu'ils veulent y faire juger leurs opposants ou parce qu'ils estiment opportun de se tenir aux côtés des occidentaux en ce débat et pour le moment.

Tout cela pourrait signifier que c'est à la France que reviendrait le devoir de proposer une pause et de lancer une réflexion sur la justice internationale : un peu, certes, parce qu'elle est au premier rang des fondateurs de la CPI, mais aussi et beaucoup parce qu'elle est probablement aujourd'hui la mieux placée pour percevoir, évaluer et considérer les sentiments qui se développent dans les cercles des pouvoirs africains comme dans les opinions populaires, ainsi que les pensées politiques de toute nature qui s'y enracinent. □

Ethiopie : Tensions et incertitudes

L'Éthiopie traverse depuis plus d'un an et plus encore depuis l'été 2016, une période particulièrement tendue de son histoire. La contestation du pouvoir, qui se traduit par des manifestations fortement réprimées, prend une tournure aussi grave qu'incertaine. En tout cas, l'Éthiopie est un si grand pays, tant par sa taille -plus de 90 millions d'habitants-sur un territoire de 1.104.000 km² -, que par son histoire ancienne et présente, que la solution politique à cette crise intérieure ne peut évidemment appartenir qu'à son peuple.

Les événements

Les troubles en Éthiopie ont commencé en novembre 2015, à partir d'une décision du pouvoir. A cette époque le gouvernement, voulant agrandir la capitale Addis Abeba, a annoncé l'expulsion de milliers de familles rurales installées dans la périphérie de la ville. Devant la vigueur des réactions populaires, les autorités ont renoncé.

Mais le mouvement de contestation du pouvoir était lancé. Il s'est poursuivi et développé, notamment dans les régions Oromo au Sud, et Amhara du Centre au Nord-Est. Il dénonce « l'autoritarisme du pouvoir », « l'accaparement » des postes clés de la politique nationale, de l'armée et des grands secteurs de l'économie, par les membres de l'ethnie de la région du Tigré dans le Nord du pays. Les Tigréens, après avoir été les auteurs principaux de la chute en 1991 de la dictature militaire de Mengistu Haile Mariam, ont pris et tiennent depuis lors les rennes du pays. Or, les Tigréens représentent 6% de la population éthiopienne, alors que les Oromo en constituent le tiers et les Amhara presque autant.

Des milliers de contestataires, principalement des jeunes, ont ainsi au fil des mois défié le pouvoir par des manifestations multiples. Celles qui ont eu lieu les 6 et 7 août 2016 ont été particulièrement importantes et ont eu d'autant plus d'impact émotionnel et politique, qu'elles ont été réprimées dans le sang.

Les ethnies régionales dans la revendication démocratique

Le mouvement qui se poursuit est en train de modifier la donne politique en Éthiopie, dans la mesure où il rassemble les deux plus grandes ethnies précitées du pays -les Oromo et les Amhara- alors



qu'elles étaient traditionnellement opposées l'une à l'autre. C'est ensemble en effet que leurs représentants manifestent et réclament un autre partage du pouvoir et une autre forme de démocratie.

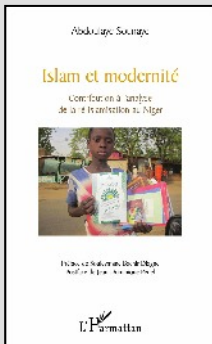
La gravité des tensions ne permet pas à ce stade d'entrevoir une vraie possibilité de dialogue. Cela étant, les éthiopiens ont tous objectivement intérêt à trouver le chemin d'une négociation qui leur permettrait d'assurer la paix civile et de poursuivre, avec le concours des institutions financières publiques internationales et des investisseurs privés étrangers, le remarquable effort de développement économique que le pays a engagé, avec maints signes de succès depuis plus années.

La possibilité d'une vraie négociation entre les parties devrait être favorisée par l'attachement que les populations des différentes provinces du pays portent à son unité, à sa structure politique fédérale et à son intégrité territoriale. Après le traumatisme de la guerre civile qui a touché le pays dans le passé, et après la sécession de l'Érythrée -laquelle y a trouvé plus de malheur qu'autre chose- personne de sérieux en Éthiopie n'évoque l'hypothèse de séparations territoriales. Bien au contraire, dans l'esprit du plus grand nombre en tout cas, l'unité du pays est une condition de la démocratie et la démocratie est une condition de l'unité du pays.

Autour de l'Éthiopie, le regard des autres

Autour de l'Éthiopie, les Chefs d'État africains savent que, même si la situation venait à s'aggraver dramatiquement, il ne saurait être question d'imaginer l'envoi d'une force extérieure. L'Éthiopie n'est pas en effet un de ces petits pays, où l'étranger se permet d'intervenir militairement lorsqu'un Chef d'État en danger appelle à l'aide pour se maintenir ou lorsqu'une guerre civile éclatant, la presse du Nord prescrit aux dirigeants occidentaux d'ajouter la guerre à la guerre, au nom de la protection des populations.

La situation en Ethiopie aujourd'hui n'est certes pas de celles qui fournissent aux interventionnistes occidentaux l'occasion de se mettre en avant. Mais il est loin d'être inutile de dire à l'avance qu'en toute hypothèse l'Ethiopie doit rester maîtresse de son histoire. Le peuple éthiopien, qui a beaucoup souffert de la guerre civile, de la pauvreté et de la faim, a la capacité de progresser dans tous les domaines malgré les difficultés. Comment ne pas voir que cette fois encore les solutions lui appartiennent ? Comment ne pas voir que la seule aide que l'on puisse lui apporter est celle de la confiance et de la contribution au développement par l'investissement public et privé ? □



Islam et Modernité
Contribution à l'analyse de la ré-islamisation au Niger
Abdoulaye Sounaye
Préface de Souleymane Bachir Diagne - Postface de Jean-Dominique Pénel
Religions Islam Sociologie Afrique Noire Niger
Editions L'Harmattan

Cet essai revient sur la question de l'islam contemporain dans ses rapports multiples à la modernité en Afrique. Il expose quelques éléments d'analyse des dynamiques de réforme de l'islam dans un contexte africain à partir des années 1990. Il prend les récents développements relatifs aux religiosités musulmanes au Niger comme objet de réflexion et s'interroge sur les habits

théoriques et les catégories conceptuelles qui nous servent à comprendre ce phénomène social, politique, mais aussi philosophique. Voici un essai de théorisation des dynamiques africaines contemporaines. Broché
ISBN : 978-2-343-10292-4 • nov. 2016 • 168 pages EAN PDF : 9782140022012
Prix éditeur : 17,10 €
Version numérique : 13,99 €

Innovation entrepreneuriale et développement durable en Afrique : Défis et opportunités

Emmanuel Kamdem
Sous la direction de/Préface de Thami Ghorfi/
Postface de Jean-François Fiorina
Études africaines. Editions L'Harmattan
Développement durable Économie Sociale Afrique Noire
Depuis une quinzaine d'années, les économies africaines affichent des taux de croissance positifs. Au cours de la prochaine décennie, plus

de la moitié des champions mondiaux de la croissance économique seront africains? On s'éloigne de l'afropessimisme qui a longtemps dominé. L'ouvrage se penche sur les défis et les opportunités de cet essor économique. Ces communications abordent : la responsabilité sociale, sociétale et environnementale, l'entrepreneuriat et le développement durable, social et solidaire, l'entrepreneuriat féminin et ses innovations. Broché
ISBN : 978-2-343-09802-9 • oct. 2016 • 496 pages EAN PDF : 9782140019371. Prix éditeur : 42,75 €. Version numérique : 35,99 €



TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES

Afrique/Israël

• 4-5 juillet 2016 : Tournée africaine du Premier Ministre Israélien Benjamin Netanyahu qui se rend en Ethiopie, au Kenya en Ouganda et au Rwanda.

Libye-France

• 17 juillet 2016 : Trois militaires français de la DGSE meurent dans un accident d'hélicoptère dans l'Est de la Libye.

Union Africaine

• 17-18 juillet 2016 : Le Sommet de l'Union Africaine à Kigali ne parvient pas à décider du choix du prochain successeur de Mme Zuma à la Présidence de la Commission de l'Union Africaine. Le Président Equato-Guinéen n'a pas réussi à obtenir soutien suffisant pour la candidature de son ministre des affaires étrangères. Le choix définitif se fera au prochain sommet.

RD Congo

• 18 juillet 2016 : Réunion à Paris des principaux responsables de l'opposition à RDC - Tchisekedi, Katumbi et autres - en présence de hauts fonctionnaires français, américains, britanniques et de la Commission européenne. Il est question de la manière d'encourager le Chef de l'État congolais à tenir des élections aussitôt que possible en 2017 sans s'y présenter lui-même et d'inciter les opposants à dialoguer avec lui.

Maroc/Union Africaine

• 18 juillet 2016 : Le roi du Maroc fait remettre aux chefs d'États des gouvernements de l'Union Africaine réunis à Kigali, un message indiquant sa disponibilité à siéger à nouveau au sein de l'Union Africaine à condition que la République Arabe Démocratique Sarahoui (RASD) soit exclue de l'Union Africaine.

Tunisie

• 3 août 2016 : M. Youssef Chahed est nommé Premier Ministre. Il recueillera le 27 août la confiance du Parlement avec 167 voix "pour", 22 "contre" et 5 "abstentions".

Gabon

• 27 août 2016 : Élection présidentielle. Quelques jours après, la Commission électorale déclare élu le Président sortant Ali Bongo, alors que le candidat de l'opposition réunie, Jean Ping, s'est déclaré élu. Après une période de manifestations réprimées, la Cour Constitutionnelle déclare Ali Bongo réélu.

Afrique/Japon

• 27-28 août 2016 : 6ème conférence afro-japonaise sur le développement en Afrique. La TICAD (Tokyo International Conference of African Development) est désormais un événement fort des relations entre l'Afrique et le Japon.

Mali

• 2 septembre 2016 : Un groupe de djihadiste prend provisoirement le contrôle de la ville de Boni au Centre du Mali. Cette incursion destinée à montrer que les rebelles peuvent frapper partout, suscite un grand trouble dans le pays et en particulier au gouvernement où le ministre de la Défense est remplacé.

Ethiopie/Djibouti

• 5 octobre 2016 : Inauguration de la première ligne électrifiée en Afrique, entre Addis Abeba et Djibouti.

Maroc

• 7 octobre 2016 : Le parti musulman, Parti de la Justice et du Développement (PJD), au pouvoir depuis cinq ans, remporte les élections législatives. Le Premier Ministre Benkirane est reconduit dans ses fonctions.

Union Africaine

• 10-15 octobre 2016 : Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Afrique/France

• 28 octobre - 1er novembre 2016 : Tournée africaine du Premier Ministre français Manuel Valls, qui se rend au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Centrafrique/France

• 31 octobre 2016 : L'intervention militaire française en Afrique, opération Sangaris, est déclarée formellement achevée. La mission des Nations Unies pour la Centrafrique (MINUSCA), prend le relais. Cependant, un groupement de 350 militaires français demeure en Centrafrique, pour le cas où la MINUSCA aurait besoin d'une force de réaction rapide. Le pays est encore plus ou moins coupé en deux zones d'influence entre gens du Nord et gens du Sud et marqué par des affrontements de bandes armées, y compris dans la capitale.